

Mouvement Olympique
et Sportif du Centre
(MOS)

Chiffres-clés du Sport en Région Centre 2012



Mai 2012

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Mieux nous connaître Pour mieux nous reconnaître...

Le sport, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, est présent sur l'ensemble du territoire régional. Des sportifs, des bénévoles et des professionnels s'engagent tous les jours pour le faire vivre. Notre action est certes connue, mais pas à la hauteur de ce qu'elle représente.

Ce document diffusé largement à l'ensemble du Mouvement Olympique et Sportif (MOS) et aux décideurs locaux ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés permettra de mieux appréhender le poids du sport régional.

Prenez-en connaissance et n'hésitez pas à en parler et à le diffuser largement.

Bonne lecture !

Jean-Louis DESNOUES

Les données de cadrage :



Il est désormais très largement admis que le sport ait un rôle sociétal de premier plan :

- par sa dimension éducative, son apport à la santé et au bien être des individus qui le pratiquent ;
- par l'activité économique qu'il génère, à hauteur de 1,8 % du PIB ;
- par le vecteur identitaire qu'il constitue, notamment au travers des performances des athlètes de haut niveau ;
- par sa capacité d'intégration, de solidarités actives et d'animation des territoires que crée le tissu associatif sportif ;
- par sa fonction culturelle et sociale, qui en fait une source d'épanouissement individuel et collectif.

Aujourd'hui, on observe :

- une augmentation du nombre de pratiquants, dans tous les secteurs et toutes les structures, notamment les seniors,
- une évolution des pratiques : certaines sont pérennes, d'autres peuvent être éphémères (zapping),
- une professionnalisation encore jeune et un nombre d'éducateurs sportifs qui augmente régulièrement,
- un bénévolat qui se diversifie,
- un environnement qui se complexifie.

LES ACTEURS

À côté des athlètes, l'activité sportive est dirigée, administrée et encadrée par deux catégories de personnes qu'il convient de distinguer : les bénévoles et les professionnels.

Les premiers ont historiquement été ceux qui ont créé l'activité. Leur rôle est essentiel dans la définition des politiques et des objectifs opérationnels que se donne l'association.

Bénévolat :

Le milieu sportif est le deuxième secteur d'engagement des bénévoles (22 %) derrière le secteur social/caritatif soit un équivalent de 2 500 000 bénévoles associatifs sportifs en France.

Source : enquête France bénévolat - IFOP - Crédit Mutuel septembre 2010.

En région Centre, le bénévolat sportif est estimé à 100 000 bénévoles, ce qui représente 18 millions d'heures d'activités bénévoles, valorisées à hauteur de 2 milliards d'euros.

(Source : le sport en région Centre, rapport du CROS Centre, 2004)



1 bénévole recensé pour 11 licenciés...

(Source : Enquête 2012 auprès des Ligues)

● De façon plus spécifique, en 2010, près de 8400 bénévoles œuvrant dans les Ligues ou Comités régionaux sportifs ont été recensés en région Centre.

(données dossiers CNDS 2011).

Emploi :

En 2007, le secteur du sport et des loisirs emploie 5 757 salariés soit 0,7 % de l'ensemble des salariés de la région Centre.

En 2010, le secteur associatif sportif compte 1 060 associations employeurs répertoriées.

Les associations sportives emploient 3 188 salariés en 2010 (+20% en 1 an) soit 1 522 ETP, soit environ 0,3 % de l'ensemble des salariés de la région Centre.

[Source : OPACIF de branche-chiffres 2010]

Les salariés participent à l'administration de l'association, de ses activités, mais également dans l'encadrement technique des actions. Les métiers traditionnels d'animateurs puis d'éducateurs sportifs ont été complétés par d'autres (entretien des sites, santé, juridique, communication) accompagnant le développement de l'activité.

LA PROFESSIONNALISATION

Emploi/Enjeux

L'expérience montre que l'emploi sportif a souvent « servi » de variable d'ajustement aux politiques publiques de lutte contre le chômage, en particulier grâce aux aides afférentes, malheureusement limitées dans le temps.

Ainsi il semble désormais acquis que les associations sportives ne peuvent pérenniser leur(s) emploi(s) au dessous d'un certain seuil d'aides publiques évalué à 30 % de la charge salariale.

Emploi/Préconisations

➤ Au travers d'une étude à l'échelle de la région, faire connaître et reconnaître le poids économique du sport ainsi que sa plus value sociale.

➤ Mettre en œuvre des dispositifs de mutualisation des emplois (ex. groupement d'employeurs) ainsi que des dispositifs d'aide à l'emploi, qui s'inscrivent dans la durée (exonération de charges patronales).

➤ Accompagner les associations « employeurs ».

Formation/Enjeux

La formation des bénévoles et des salariés n'est pas considérée comme une nécessité ou une aide par les structures.

Le manque de temps est souvent évoqué pour justifier la faible participation aux sessions de formation, la gestion des affaires courantes prenant le pas sur toutes les autres activités.

Placée au cœur des projets des structures, la formation est pourtant l'enjeu majeur du développement et de la pérennisation de l'association.

Il semble donc nécessaire de rendre la formation plus attractive (changer les représentations et valoriser les perspectives) et de faciliter l'entrée en formation (connaissance des dispositifs financiers, des aides et des mutualisations possibles) de tous : salariés et bénévoles. Connaître la réalité des besoins et le contenu des missions des salariés du secteur sportif de la région Centre pour proposer des formations professionnelles continues pertinentes.

Formation/Préconisations

Formations de bénévoles :

➤ Mener une campagne de mobilisation en faveur de la formation.

➤ Adapter des formations aux contraintes des bénévoles : horaires adaptés, décentralisation des actions au plus près du terrain, adaptation des thèmes en fonction des actualités.

➤ Développer la valorisation des compétences acquises par les bénévoles lors des formations et au cours de leurs différentes missions de bénévolat.

Formations professionnelles initiales et/ou continues :

➤ Mener une étude en région sur les emplois et les besoins en compétences du milieu sportif pour organiser un schéma d'offre de formation continue concertée et coordonnée à l'échelle du territoire permettant un développement des compétences du secteur.

➤ Faciliter l'entrée en formation des salariés (informations des employeurs sur les dispositifs de financement, aide au montage de dossiers).

➤ Proposer des formations permettant de diversifier le poste initial du salarié : encadrement de pratiques émergentes, accueil de nouveaux publics.

LE BÉNÉVOLAT

Enjeux

La pérennité des associations sportives passe inévitablement par leur capacité à recruter de nouveaux bénévoles, à les former pour faciliter la prise de responsabilité, à les fidéliser par la qualité du management au regard des valeurs véhiculées par le projet associatif, et à valoriser leur engagement.

Préconisations

1 Recruter

- Amener les clubs à formaliser leur projet associatif à partir de VALEURS partagées qui sous-tendent ce projet.
- Développer les dispositifs et mesures législatives facilitant la prise de responsabilité.
- Inciter à l'implication des jeunes dirigeants.

2 Former

3 Valoriser

- Amener les structures à élaborer une véritable politique de valorisation des ressources humaines.
- Sensibiliser le monde économique aux compétences acquises par les bénévoles au sein de leur association.
- Faire reconnaître et valoriser par la puissance publique, l'engagement bénévole



Remise des diplômes du CFGA, 2011

LE SPORT DE HAUT NIVEAU

L'organisation des Parcours d'Excellence Sportive 2009-2013 des fédérations sportives comprend 22 pôles en région Centre, dont 4 pôles France et 6 centres de formations agréés représentant l'accès au haut niveau :

Pôles Espoirs :

Athlétisme (Orléans)
Badminton (Bourges)
Basketball féminin (Bourges)
Basketball masculin (Tours)
Canoë (Tours)
Cyclisme (Saint Amand-Montrond)
Football féminin (Châteauroux)
Football masculin (Châteauroux)

Gymnastique GR (Orléans)
Handball féminin (Orléans)
Handball masculin (Chartres)
Judo (Tours)
Judo (Orléans)
Motocross (Bourges)
Rugby (Tours)
Tennis (Tours)
Tennis de table (Tours)

Pôles France :

BMX (Bourges)
Équitation attelage (Lamotte-Beuvron)
Judo masculin et féminin (Orléans)
Sabre féminin (Orléans)

Centres de formation :

Orléans Loiret Basket
Bourges Basket
FC Tours (Football)
Berrichonne de Châteauroux (Football)
Fleury Loiret Handball
Tours Volley Ball

En 2011, la région Centre compte 191 sportifs de haut niveau (reconversion, élite, senior, jeune) et 291 sportifs espoirs et partenaires d'entraînement, domiciliés en région.

Un des atouts de la région Centre est son Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), implanté à Bourges depuis 2004, propriété du Conseil régional.

LE SPORT PROFESSIONNEL

On considère qu'un sport est professionnel lorsqu'il est organisé et géré par une Ligue professionnelle.

En France, 5 Fédérations de sports collectifs ont créé une Ligue professionnelle :

Basket Ball : masculin LNB Pro A / PRO B / féminin LFB

Orléans Loiret Basket (SEM) Pro A

Bourges Basket S.A. Ligue féminine

Football : L1 / L2

Berrichonne Football
Châteauroux Ligue 2

Tours Football Club
SASP Ligue 2

Handball : masculin LNH / féminin LFH

CJF Fleury Loiret Handball
SASP Ligue Féminine

Hockey sur glace : masculin LNH

Volley Ball : masculin LNV Pro A / PRO B / féminin PRO A

Tours Volley Ball Pro A

Deux autres Fédérations se sont dotées d'une Ligue professionnelle : l'Athlétisme et le Cyclisme.

Il faut faire la différence avec des clubs qui ont adopté un statut juridique professionnel (société sportive), mais qui évoluent en championnat amateur. Ex : l'USO football (SASP) championnat national.

Par ailleurs, des clubs amateurs (associations) peuvent disputer un championnat amateur avec des équipes constituées de joueurs professionnels. (ex. Chartres ASTT Tennis de Table Pro A Messieurs)

LE SPORT DE HAUT NIVEAU ET PROFESSIONNEL

Enjeux

Les parcours d'excellence sportive (PES) mis en place par les fédérations et validés par le Ministère présentent une diversité qui rend toute analyse difficile pour l'extérieur.

Si l'on peut accepter cette diversité au regard de la diversité des pratiques et de leur niveau de développement, il est souhaitable que soit précisé la ou les structures relevant explicitement du haut niveau et celles préparant à leur accès.

Autrement dit, préciser celles relevant essentiellement d'un financement par l'État (BOP Sport) et par le CNDS (aides spécifiques), et celles qui pourraient l'être par les collectivités territoriales prenant en compte notamment les « laissés pour compte » de la filière du haut niveau.

La filière régionale pourrait ainsi utilement servir à soutenir la présence de nos équipes régionales dans les filières de haut niveau amateur.

Préconisations

- Améliorer la performance de nos sportifs régionaux et faciliter l'accueil de grands événements sportifs nationaux et internationaux.
- Un groupe de travail au sein de la CRS (Conférence Régionale du Sport) doit préciser le positionnement de chaque structure de préparation et des moyens qui lui sont allouables.
- Maintien de la filière régionale du haut niveau et mutualisation des moyens mobilisables.



Photo afp.com/Michael Kappeler

LES ÉQUIPEMENTS

	Nb total d'équipements	% total d'équipements	Population
Cher	2 111	12,77 %	314 599
Eure-et-Loir	2 913	17,62 %	422 411
Indre	2 348	14,21 %	232 799
Indre-et-Loire	3 508	21,22 %	583 086
Loiret	3 513	21,25 %	647 733
Loir-et-Cher	2 136	12,92 %	326 291
TOTAL	16 529	100,00 %	2 526 919

MSS - RES (25 mai 2011)

Les principaux résultats du Recensement des Équipements Sportifs (RES).

- Au 25 Mai 2011, on dénombre 16 529 équipements sportifs en région Centre (soit 5,21 % des équipements sportifs français).
- Les équipements sportifs les plus présents sur le territoire régional sont les terrains de grands jeux (2 274), les courts de tennis (1 935) et les boulodromes (1 477).
- La région Centre est bien équipée avec 65,4 équipements sportifs pour 10 000 habitants (en comparaison, la moyenne nationale est de 50,7 équipements sportifs pour 10 000 habitants).
- Dans la région, 26,5 % des équipements sportifs étudiés sont récents (source RES), c'est-à-dire construits ou rénovés après 1995. Ce sont les courts de tennis, les salles non spécialisées, les terrains de grands jeux et les équipements d'athlétisme qui constituent les équipements sportifs les moins récents (et qui doivent donc être a priori rénovés en priorité).
- En région Centre, la distance moyenne pour accéder à un équipement sportif est de 9,9 kilomètres pour les habitants d'une commune non équipée (4,3 kilomètres pour l'ensemble des communes, équipées ou non). Globalement, la distance moyenne pour accéder à un équipement sportif est ainsi la plus faible dans les départements les plus urbanisés (Indre-et-Loire, Loiret) et la plus élevée dans le Cher.

LES ÉQUIPEMENTS

Enjeux

Il s'agit désormais d'envisager la création de sites de pratique sportive dans une approche concertée, globale, cohérente à l'échelle du territoire pour optimiser les choix.

Ce qui revient à concevoir de nouveaux équipements, enrichis d'espaces complémentaires, de salles de réunion, de lieux de vie, etc. permettant l'accueil de diverses manifestations ou services évolutifs.

Préconisations

➤ Poursuivre la réalisation des schémas de cohérence des équipements.

Après avoir réalisé le bilan des schémas directeurs des équipements sportifs des Ligues en région Centre sur l'Olympiade 2008-2012, la démarche se poursuivra sur l'Olympiade 2012-2016.

Ces schémas permettent de mettre en adéquation les besoins identifiés du Mouvement sportif avec les projets d'équipement présentés par les différents maîtres d'ouvrages (communes, groupements de communes).

➤ Participer à l'actualisation du Recensement des Équipements Sportifs.

Le Recensement des Équipements Sportifs constitue un outil très intéressant dans une optique d'aménagement du territoire et de cohérence de choix faits en matière d'équipements sportifs. Il est alors essentiel que tous les acteurs du sport régional (Mouvement sportif, État, collectivités territoriales) participent à l'actualisation de ce recensement.

➤ Poursuivre les études d'équipements sportifs.

À l'instar de l'étude qui a été menée sur les piscines en région Centre (état des lieux, identification des manques/surplus et préconisations de constructions/rénovations), des études peuvent être menées par type d'équipements sportifs de manière à permettre aux élus d'avoir des outils d'aide à la décision et de mailler le territoire de manière cohérente.

➤ Poursuivre la réflexion et mettre en œuvre des projets d'équipements sportifs de haut niveau.

Le haut niveau est indiscutablement un moteur de la vie sportive régionale (développement de la discipline, image du sport, spectacle sportif) et facteur de son rayonnement. Son développement est lié à la qualité des grandes infrastructures sportives mises à sa disposition.

Notre région, pauvre en de tels équipements, se doit de promouvoir l'émergence de projets ambitieux.

LE FINANCEMENT

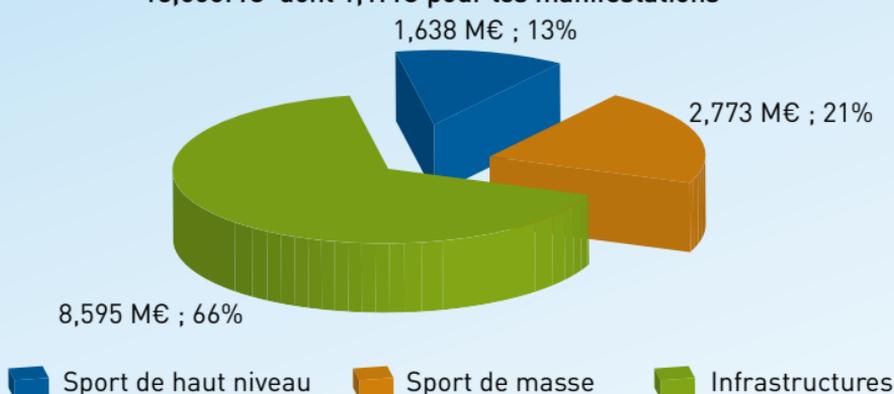
Les budgets de fonctionnement des Ligues et Comités régionaux en région Centre :

20 620 348€ en 2010

(Source : CNDS)

Financement du sport par la région Centre Budget prévisionnel 2012

13,006M€ dont 1,1M€ pour les manifestations



Anecdote sur les kms effectués par les sportifs licenciés

1 licencié = 100 kms par an (compétition & entraînements), soit à l'échelle de la région, 62 millions kms/an, ce qui représenterait 80 allers-retours de la Terre à la Lune !

(source : enquête 2012 auprès des Ligues)

Le poids du sport en région Centre :

La dépense sportive annuelle des licenciés du Centre en 2012 est estimée à : $212€ \times 626\,623 = 132\,844\,076 €$

> en 1997, le poids du sport en région Centre représentait : 3,4 Mds FF et 1,1 % du PIB régional.

> en 2012, les flux générés par la demande de Sport en région Centre sont évalués à 835M€ soit environ 1,25 % du PIB régional.

(Source : données actualisées 2012 de l'étude « Le Poids Economique du Sport en région Centre », 1997)

La répartition des financeurs en France :

- Financement privé : 58 % dont
 - > 51 % provenant des ménages
 - > 7 % provenant des entreprises
- Financement public : 42 % dont
 - > 11 % provenant de l'État
 - > 31 % provenant des collectivités territoriales

La dépense sportive en France de 2000 à 2009

(En milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2007	2008	2009	Évolution 2009/2000
Ménages *	12,0	12,1	13,0	16,4	16,7	16,5	38%
État **	3,6	3,8	4,0	4,2	4,3	4,3	19%
Collectivités locales	7,6	7,8	7,9	10,2	10,6	10,8	42%
Entreprises	1,7	2,0	2,3	3,2	3,3	3,3	94%
TOTAL	24,9	25,7	27,2	34,0	34,9	34,9	40%
En % du PIB	1,73%	1,72%	1,76%	1,80%	1,81%	1,85%	

* : série révisée compte tenu de la modification des nomenclatures d'activités et de produits réalisée par l'INSEE en 2008.

** : série révisée en tenant compte de la nouvelle méthodologie utilisée dans le calcul du compte de l'Éducation.

(Source : INSEE - DGCL)

LE FINANCEMENT

Enjeux

Le soutien de l'État, par le personnel détaché et les aides financières octroyées (notamment au travers des contrats d'objectifs) tend à se concentrer vers les fédérations.

Le « sport pour tous » relève donc du CNDS et des politiques publiques territorialisées mises en œuvre par les collectivités.

Ces politiques tendent de plus en plus à considérer le sport comme un « outil » au service d'objectifs plus larges de développement.

L'enjeu pour les clubs est alors double, voire contradictoire, « comment être à la fois représentant de sa fédération (normes, compétition) et acteur des politiques plus locales ». Mais aussi, comment ne pas être « instrumentalisés » par ces politiques et préserver le « corps de métier » que reste la pratique sportive en générale et compétitive en particulier.

Le deuxième enjeu concerne l'intervention croissante du financement privé (notamment vers le sport de haut niveau et le sport spectacle) nécessaire notamment en période de baisse des financements publics mais qui pose la question de l'autonomie du mouvement sportif.

Préconisations

➤ Rechercher la meilleure cohérence possible dans les choix financiers notamment au travers de la Conférence Régionale du Sport et la commission territoriale du CNDS.

➤ Soutenir la démarche de construction d'un schéma d'organisation des compétences et de mutualisation des services (Réforme des Collectivités Territoriales)

➤ Travailler sur l'avenir du sponsoring et du mécénat sportif



Signature de convention avec le Mouvement Olympique et Sportif du Centre.

LES PRATIQUANTS

Par département

	Population	Nombre de licenciés	Taux de sportivité
Cher	311 022	73 595	23,66 %
Eure et loir	425 502	104 828	24,64 %
Indre	232 268	54 372	23,41 %
Indre et Loire	588 420	143 701	24,42 %
Loir et cher	327 868	81 584	24,88 %
Loiret	653 510	166 522	25,48 %
Région	2 538 590	626 623	24,68 %
France	64 304 500	15 681 477	24,39 %

Par discipline :

Région centre	Nombre de clubs	Licenciés
FF d'athlétisme	84	9042
FF des sociétés d'aviron	12	794
FF de badminton	95	8 059
FF de basketball	197	19 389
FF de boxe	34	2 117
FF de canoë-kayak	31	1 309
FF de cyclisme	140	5 859
FF d'équitation	143	33 914
FF d'escrime	26	2 244
FF de football	850	92 835
FF des sports de glace	8	1 124
FF de gymnastique	75	10 695
FF d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme	18	3 547
FF de handball	109	18 853
FF de hockey	13	1 119
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	264	26 732
FF de lutte	9	432
FF de natation	54	10 893
FF de ski	4	176
FF de taekwondo et disciplines associées	26	1 519
FF de tennis	493	46 365
FF de tennis de table	254	10 674
FF de tir	89	6 047
FF de tir à l'arc	96	3 892
FF de triathlon	19	1 147
FF de voile	27	2 632
FF de volleyball	36	2 649
FF de hockey sur glace	6	684
FF de golf	89	13 199
FF de rugby	61	10 026
Total fédérations unisport olympiques	3362	347 967
FF d'aéromodélisme	44	1491
FF d'aéronautique	21	1 563
FF d'aérostation	4	66
FF d'aïkido, aikibudo et affinitaires	19	483
FF d'aïkido et de budo	46	1 665
FF du sport automobile	18	1 880
FF de ball-trap	42	1 411
FF de billard	48	1 324
FF du sport boules	47	984
FF de savate, boxe française et disciplines associées	17	858
FF de bowling et sports de quilles	39	1 292
FF de la course d'orientation	6	154
FF de cyclotourisme	156	6 518
FF de danse	36	2 617
FF des échecs	34	1 765
FF d'études et sports sous-marins	59	4 957

LES PRATIQUANTS *suite* :

Région centre	Nombre de clubs	Licenciés
FF de football américain	7	514
FF de joutes et sauvetage nautique	1	15
FF de karaté et arts martiaux affinitaires	162	8 100
FF de la montagne et de l'escalade	31	1 786
FF de motocyclisme	57	1 989
FF de motonautique	4	10
FF de muaythai et disciplines associées	2	48
FF de parachutisme	15	623
FF de pêche sportive au coup	78	894
FF des pêcheurs en mer	1	3
FF de pêche à la mouche et au lancer	3	48
FF de pétanque et jeu provençal	235	10 146
FF de planeur ultra léger motorisé	62	897
FF de pulka et traîneau à chiens	1	33
FF de la randonnée pédestre	195	12 112
FF de roller skating	23	1 772
FF de sauvetage et secourisme	9	1 897
FF de ski nautique	8	517
FF de spéléologie	12	160
FF de squash	19	1 130
FF de Wushu Arts énergétiques et martiaux chinois	47	1 723
FF des sports de traîneau	4	12
FF de twirling bâton	16	451
FF de vol à voile	12	759
FF de vol libre	5	417
FF de polo	4	99
FF de sports de contact et disciplines associées	nd	1 459
FF de baseball et softball	6	337
Total fédérations unisport non olympiques	1660	76 980
FF des clubs alpins et de montagne	6	1 109
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	505	34 620
FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne	86	6 519
FF de la retraite sportive	2	48
FF du sport travailliste	5	109
F des clubs sportifs et artistiques de la défense	30	6 665
F nationale du sport en milieu rural	31	1 807
F sportive et culturelle de France	64	7 332
F sportive et gymnique du travail	88	2 403
F sportive de la police française	14	706
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	776	23 593
FF omnisports des personnels de l'éducation nationale et jeunesse et sports (2F OPEN-JS)	0	1 016
Union nationale sportive Léo Lagrange	8	416
FF du sport d'entreprise	12	115
F sportive des ASPTT	6	7 129
FF handisport	41	697
FF du sport adapté	42	1 110
FF du sport universitaire	15	1 163
Union générale sportive de l'enseignement libre	98	24 209
Union nationale des clubs universitaires	6	1 236
Union nationale du sport scolaire	376	36 000
Union sportive de l'enseignement du premier degré	677	43 674
Total fédérations multisports	2888	201 676
TOTAL GENERAL (hors groupements nationaux)	7910	626 623

(Source : Ministère des Sports, données détaillées 2011)

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Enjeux

La recomposition territoriale en cours, si elle conforte le sport comme « acteur incontournable » de l'aménagement du territoire, interroge la capacité des acteurs « sportifs » (collectivités, Mouvement sportif, secteur privé) à s'organiser pour répondre à ces nouveaux enjeux.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le Mouvement sportif local, les enjeux sont assez clairs. Il s'agit :

- de sortir des logiques de concurrence et des rivalités habituelles (sportives, mais aussi en direction des publics, des financeurs, des équipements) pour se fédérer autour des projets locaux, de sortir de la logique de « guichet » (demandeur de subventions) pour se transformer en acteurs/partenaires des politiques publiques,
- d'acquérir la capacité à travailler dans des logiques de projets transverses (familles d'activités mais aussi d'autres secteurs d'activités : tourisme, économie, santé) et dans des démarches participatives,
- de démontrer sa capacité à se positionner en « expert ».

Les fédérations nationales sont elles aussi concernées par ces évolutions et sont aujourd'hui questionnées par les clubs et par les territoires dans leur capacité à renouveler leur mode d'action et d'organisation.

Il s'agira notamment :

- de placer le club et ses dirigeants au centre de la politique fédérale de développement et de lui apporter les appuis nécessaires,
- de redéfinir le rôle de chaque échelon territorial de manière à favoriser les complémentarités,
- d'encourager et soutenir les clubs dans la nécessaire diversification de leurs activités (proposition de nouveaux produits fédéraux : « futsal », « beachrugby », « sandball »),
- d'aider les clubs à combiner leur double rôle de promotion de la discipline et d'acteur des politiques publiques territorialisées.

Préconisations

➤ Intégrer l'offre sportive dans l'aménagement du territoire en y associant d'autres politiques menées par la Région (Tourisme, Aménagement du territoire, Culture, etc.).

➤ Poursuivre la politique de mise en place des Conseils Associatifs Sportifs (CAS) menée sur la région Centre. Ces CAS ont, entre autre, pour missions de réaliser un diagnostic sportif territorial, de participer à la détermination de la politique sportive territoriale, de faire remonter les besoins et avis du Mouvement sportif local...

➤ Participer à la mise en œuvre des diagnostics sportifs territoriaux approfondis.

➤ Soutenir les politiques fédérales visant la structuration/ professionnalisation des clubs.

LA GOUVERNANCE

Enjeux

En l'espace de deux décennies, sous l'influence des lois de décentralisation des années 1980 et de la transformation du sport en une économie doublée d'une industrie, l'État et le Mouvement sportif, placé depuis 50 ans sous sa tutelle, doivent repenser leurs places respectives dans un paysage nouveau.

En outre, la Révision Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.) oblige à clarifier ce qui relève des missions de service public et à rechercher un nouveau modèle de relations entre les principaux acteurs du sport que sont désormais l'État, les collectivités territoriales et locales, les fédérations sportives, le CNOSF et leurs partenaires privés.

Dépossédé de sa mission pédagogique depuis le rattachement des professeurs d'EPS au Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère des Sports réaffirme son monopole réglementaire en matière de sécurité des équipements, d'accès aux emplois sportifs et de santé des athlètes.

Les États Généraux du Sport de 2002 ont mis en évidence le rôle déterminant des collectivités territoriales et locales dans le financement du sport et donc la nécessité de reconnaître et clarifier leur positionnement.

L'augmentation de la part du secteur privé marchand dans son financement doit conduire les acteurs du sport à un partenariat plus élaboré avec le monde économique. Il s'agit pour le Mouvement sportif de maîtriser son utilisation et la nécessaire diversification des modes de financement des équipements par le recours à l'initiative privée.

Le constat désormais largement partagé (Conférence Nationale du Sport - Assemblée du Sport) fait état d'un essoufflement du modèle d'organisation du sport en France. De nouveaux acteurs sont apparus et il paraît légitime qu'ils participent à sa gouvernance pour un nouveau partage des responsabilités. Le sport français doit se reconstruire à partir de quatre piliers que sont l'État, le Mouvement sportif, les collectivités territoriales, en particulier celle de la région Centre, et le secteur marchand, privé.

En région Centre, la mise en place de la Conférence Régionale du Sport, des schémas directeurs des équipements des Ligues, de la ligne régionale formation, de l'accompagnement des dispositifs d'aides à l'emploi, de la gestion du C.N.D.S., ... par la volonté de l'État, des collectivités territoriales et du Mouvement sportif (représenté par le CROS Centre) présentent une avancée considérable et exemplaire pour le sport régional et **place notre région à l'avant garde d'une véritable gouvernance partagée du sport.**

Préconisations

- › Développer la coopération interfédérale
- › Fédérer le Mouvement sportif
- › Redynamiser la Conférence Régionale du Sport, en en faisant un véritable outil de développement

Nos coordonnées

Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

6 ter, rue de l'Abbé Pasty
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

02 38 49 88 50

<http://centre.franceolympique.com>

centre@franceolympique.com

Nos partenaires et interlocuteurs

